

Société | Un stade d'athlétisme couvert construit à Limoges en 2022



Le nouveau stade d'athlétisme couvert de 8 400 m² a été dévoilé, le 25 mai, aux différents représentants sportifs concernés par cet équipement qui sortira de terre l'an prochain sur le site de Chéops 87 à Limoges, une structure dédiée à l'entraînement des sportifs, propriété du Conseil départemental de la Haute-Vienne. Ce stade couvert complétera les installations datant d'une vingtaine d'années. Les travaux commenceront début 2022. Le Département va investir 13,3 millions d'euros pour se doter d'un équipement sans équivalent à 2h30 de Limoges.

Les vieux terrains de baskets du centre sportif départemental de Chéops 87, rue de l'ancienne école normale d'instituteurs, ne sera bientôt plus qu'un lointain souvenir. A leur place sera construit un stade couvert d'athlétisme qui comprendra, pour la partie sportive, un anneau à virages relevés de 200 m à 6 couloirs, une ligne droite de 60 m à 8 couloirs, une aire de saut en longueur et de triple saut, une aire de saut en hauteur, deux aires de saut à la perche, une aire de lancer du poids. Il sera complété par un espace d'échauffement avec une ligne droite de 115 m à 4 couloirs, des aires de réception de sauts en hauteur et en longueur et une cage d'entraînement aux lancers du marteau et du disque, sans oublier une salle de musculation, un espace gymnastique et des tribunes de 513 places pouvant accueillir 250 places de gradins démontables.

Des installations sportives sans équivalent en France

Cet équipement répond à une demande formulée lors des Assises du sport voilà quatre ans. "Ce type d'hébergement est absent dans le quart sud-ouest, constate Jean-Claude Leblois, président du Département, seule la métropole bordelaise est dotée d'un stade couvert qui n'est pas tout à fait fonctionnel car partagé avec le vélodrome. Cette réflexion collective et commune est née en 2016 lorsque les comités et clubs ont été réunis pour échanger et définir la politique départementale sportive. Ce projet répond donc à une demande". Il sera accessible aux sportifs, scolaires et universitaires et des compétitions seront organisées le week-end. La présentation de cet équipement imaginé par le cabinet d'architecture Jean Guervilly a déjà séduit les représentants du milieu sportif.



"La salle d'échauffement de quatre pistes de 115 m, cela n'existe pas en France? tout comme la salle pour le lancer du marteau et du disque assure Mickaël Bournazeix, de la ligue régionale d'athlétisme, nous sommes satisfaits que le Département ait entendu nos demandes. Cet équipement permettra de s'entraîner en intérieur dans de bonnes conditions et de faire venir des athlètes nationaux".

L'architecte a imaginé un bâtiment ovoïde constitué d'une structure métallique et équipé de capteurs solaires. "Le stade couvert sera vitré, largement ouvert sur l'extérieur, commente Jean Guervilly, cela pourra donner envie aux personnes de l'extérieur de pratiquer ces activités sportives. Les sportifs auront l'impression d'être dehors. La volonté d'intégration paysagère a été très forte. Le bâtiment doit servir aux usagers et non flatter l'égo d'un architecte". Pour contenir la facture énergétique, il ne sera pas entièrement chauffé avec une température de 12°. Grâce à une implantation perpendiculaire au bâtiment principal, un minimum d'espace a été consommé et deux emprises préservées pour de futurs projets.

Corinne Méricaud

Crédit Photo : Corinne Méricaud

Publié sur aqui.fr le 27/05/2021

[Url de cet article](#)